

Législation sous l'Assemblée Révolutionnaire

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb043_f0456

SourceBoite_043-25-chem | Inventions et brevets.

LangueFrançais

TypeFicheLecture

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 12/01/2021 Dernière modification le 04/05/2021

1. Chaque corps a ses statuts qui définissent les modes de fabrication. S'il y a 1 modification, les statuts sont modifiés. Le corps devient ainsi propriétaire de l'invention

2. Près de 20 ans du XVI on voit apparaître le droit indirect d'exploiter l'invention
L. 20 Juillet 1551, du même plan, mais en résidence au Parlement de Paris, accordant à Abel Foullon le droit d'exploiter personnellement (caractère) d'invention qu'il a inventée.

La mesure sera appliquée à son tour

3. Mais cette mesure qui, par ailleurs, les universités, et met à leur accord par L. XIV du privilège d'invention ou d'exploitation.

Les demandes sont instruites par le conseil du corps (1664).

Le privilège ne peut être accordé que pour un temps et un lieu déterminés. Et comme le privilège peut être annulé, il ne peut pas être renouvelé.

4. Ainsi en 1727, L. XV donne à John May

Le privilège de son invention et de mettre en pratique
la machine à vapeur.

5. Depuis 1699, le R^gl^g de l'Ac. des Sc.
(art 31) : "L'Ac. examinera si le Roi pourroit
avoir les machines auxquelles on sollicitera des privilèges
auprès de Sa Majesté. Elle certifiera si elles sont
nouvelles et utiles, et les inventions de celles qui
seront approuvées seront données de lui en brevet / motifs
L'Ac. se réunira ainsi au sein du C^o des

6. Le Parlt^g prend lui aussi l'habitude de
mettre l'Académie sous le registre les lettres
patentes et les inventions

Ainsi le 26 ~~fév~~ 1732, il envoie l'Académie
un inventeur concernant la soie, par un
art^g Ternier.

7. En 1762, toute cette machine est rodée :
on indique les conditions et la durée de la
concession